

OFFRE DE STAGE

COORDONNATEUR(TRICE) D'ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

La Ville de Carignan, située à moins de trente (30) kilomètres de Montréal, avec une population de 12 260 résidents, Carignan propose un cadre de vie exceptionnel. Soucieuse de se développer de manière durable et authentique, elle mise sur la qualité de ses services et de son milieu de vie pour répondre aux besoins des citoyens d'aujourd'hui et de demain.

DESCRIPTION DU POSTE

La Ville de Carignan est à la recherche d'un stagiaire afin de pourvoir un poste de coordonnateur(trice) d'activités récréatives. Le titulaire du poste apportera l'aide et le soutien nécessaires au Service des loisirs dans la préparation et la coordination des activités de la programmation récréative de la municipalité.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Organise et propose des activités dans le cadre de la programmation en ce qui a trait aux événements, cours extérieurs, activités ponctuelles et animations de la place publique ;
- Assiste aux réunions préparatoires de chacun des événements ;
- Aide au bon déroulement des événements et des activités sur le terrain;
- Coordonne et participe au développement de projets divers :
 - Animations à la MG3 (nouveau 2025, action du plan d'action de la Politique culturelle adoptée en 2024);
 - Animations spéciales autour des stations musicales (nouveau 2025, action du plan d'action de la Politique culturelle adoptée en 2024);
 - Activités du 60e anniversaire de la Ville en 2025;
 - Organisation des nouvelles activités de la Fête nationale en lien avec la thématique 2025;
 - Support logistique et terrain à la programmation estivale.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES

- Étudiant en technique de gestion et d'intervention en loisir ou domaine connexe (un atout) ;
- Expérience en organisation d'événements ;
- Disponible les soirs et les fins de semaine selon l'horaire proposé et selon la programmation municipale ;
- Bonne gestion du stress et capacité à gérer plusieurs tâches en même temps ;
- Excellent service à la clientèle ;
- Sens de l'organisation et fiabilité ;
- Possède un permis de conduire valide ainsi qu'un véhicule.

RÉMUNÉRATION

La rémunération est au taux horaire de 20,69 \$ et la durée du stage est de 500 heures avec possibilité de continuer à temps plein pour la période estivale. L'horaire habituel est de 35 h / semaine. La Ville est toutefois flexible quant à l'aménagement de l'horaire durant la période scolaire.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae à rh@carignan.quebec avant le 17 décembre 2024.